

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LES GRANDES CHAPELLES

0-0-0-0-0-0-0-0
Séance du 12 avril 2024
0-0-0-0-0-0-0

Nombre de membres : L'an deux mille quatre, le douze du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil
En exercice : 11 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
Présents : 7 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Votants : 9 Monsieur Dominique GAMICHON, Maire.

Date de la convocation :
30 mars 2024

Présents : Mrs Dominique GAMICHON, Francis COLLET, Francis LITWIN, Florian LUTZ, Mmes Céline DALLEMAGNE, Karine MAUVAIS, M. Olivier PETITJEAN

Absents : M. Norbert PITIOT, Philippe CRINDAL, Marine ROSSI, Jennifer VAIRELLES

Pouvoirs : Philippe CRINDAL à Florian LUTZ et Jennifer VAIRELLES à Karine MAUVAIS

Date d'affichage :
30 mars 2024

M. Florian LUTZ a été nommé secrétaire.

TARIFS DES EMPLACEMENTS SUR L'ESPACE CINERAIRE ET DES CONCESSIONS CIMETIERES

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- **FIXE** le prix des concessions :
 - Pour 30 ans : 46,00 €
 - Pour 50 ans : 76,00 €
- **FIXE** le prix des cases du columbarium :
 - Pour 30 ans : 530,00 €
 - Pour 50 ans : 800,00 €
- **FIXE** le prix des caveaux cinéraires avec obligation d'y poser une pierre tombale.
 - Pour 30 ans : 350,00 €
 - Pour 50 ans : 500,00 €
- Dispersion des cendres avec plaque d'identification : 50,00 €

Les concessions sont renouvelables au prix de la date du renouvellement.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Du

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme, à LES GRANDES CHAPELLES, le 12 avril 2024
Le Maire,

